

Garantir et utiliser les fonctions de la forêt dans le contexte du changement climatique

Objectif

Le canton garantit que la forêt puisse remplir ses fonctions, même dans des conditions en forte mutation, au-delà des limites de la forêt, p. ex. pour les couloirs d'air frais dans les zones urbaines ou pour la protection contre les dangers naturels.

Objectifs principaux :

C Créer des conditions propices au développement économique

D Valoriser et agencer les lieux d'habitation et les pôles d'activités de manière différenciée

E Préserver et valoriser la nature et le paysage

| Intervenants | Réalisation | État de la coordination en général : |
|---|--|--------------------------------------|
| Canton de Berne : OFDN OAN OEE Cantons : - Confédération : Office fédéral de l'environnement Régions : toutes les régions Communes : toutes les communes Tiers : Propriétaires de forêt bernois PFB | <input type="checkbox"/> À court terme jusqu'en 2026 <input checked="" type="checkbox"/> À moyen terme entre 2027 et 2030 <input type="checkbox"/> Tâche durable | Résultat intermédiaire |
| Responsabilité : OFDN | | |

Mesure

Outre les mesures d'adaptation des forêts au changement climatique mises en place par l'OFDN, les interactions positives et négatives de la forêt avec d'autres utilisations du paysage doivent être analysées dans le contexte du changement climatique et les possibilités de promotion des effets positifs, tels que la rétention d'eau en cas de fortes précipitations, ou de réduction des influences négatives, telles que l'apport d'azote dans l'écosystème forestier, sont élaborées.

Démarche

1. Mise à disposition des études de base
2. Analyse des interactions
3. Clarification des responsabilités
4. Élaboration en commun de solutions possibles avec les services impliqués

| Coûts | | | Financement de la part du canton de Berne |
|-----------------|-------|-------------|--|
| Prise en charge | 100 % | 100'000 fr. | Type de financement : |
| Confédération | % | fr. | <input checked="" type="checkbox"/> À charge du compte de fonctionnement |
| Canton de Berne | 100 % | 100'000 fr. | <input type="checkbox"/> À charge du compte des investissements |
| Régions | % | fr. | <input type="checkbox"/> Financement spécial : |
| Communes | % | fr. | |
| Tiers | % | fr. | Attestation de financement : |
| Autres cantons | % | fr. | <input type="checkbox"/> Contenue dans le plan intégré « mission-financement » |

Remarque :

Interdépendances/objectifs en concurrence

Mesures C_11 « Gestion forestière durable », C_12 « Rajeunir, reboiser et entretenir des forêts ayant une fonction protectrice », D_11 « Préserver les structures urbaines contrant les effets du réchauffement climatique », D_03 « Tenir compte des dangers naturels dans l'aménagement local », E_04 « Biodiversité en forêt »

Études de base

- Rapport sur le développement durable 2018
- Stratégie du champ d'activité Forêt
- Vision Forêt 2100

Indications pour le controlling